

DESIGNATION D'UN COMMISSAIRE AUX APPORTS

LE SOUSSIGNE :

Monsieur Vincent HUCK
Demeurant 67 Rue de Zurich, 67000 STRASBOURG,

Agissant en qualité d'associé unique de la future société par actions simplifiée 5 FIELD, au capital de 600 000 €, dont le siège social sera fixé 67 rue de Zurich, 67000 STRASBOURG, société qu'il envisage de constituer moyennant l'apport en nature de droits sociaux constitués de 150 parts sociales de la société TERRECO SARLU.

Désigne, en vue de réaliser ledit apport en nature à la société susvisée, la SAS FIBA, immatriculée au RCS STRASBOURG 698 501 442, ayant siège social 7 avenue de l'Europe, 67300 SCHILTIGHEIM, représentée par sa Présidente, commissaire aux comptes inscrite sur la liste prévue par l'article L. 822-1 du Code de commerce, comme commissaire aux apports,

A l'effet d'établir sous sa responsabilité un rapport sur la valeur dudit apport en nature qui sera annexé aux statuts de la société à constituer, conformément aux articles L. 227-1 et L. 225-8, alinéa 1^{er}, du Code de commerce.

La SAS FIBA pourra obtenir auprès de lui tous les renseignements et documents concernant cet apport et nécessaires à l'établissement dudit rapport.

Fait à STRASBOURG
Le 25 avril 2023



Vincent HUCK